

TARIF DE SOLDE

EMPLOIS.	SOLDE d'Europe.	SUPPLÉMENT colonial.	SOLDE coloniale.	OBSERVATIONS.
Agent principal.....	5.608 42	1.781 053	7.389 473	Traitement d'un commissaire-adjoint, dégagé de l'indemnité de logement.
Agent de 1 ^{re} classe.....	3.486 32	1.856 837	5.343 157	Traitement d'un sous-commissaire de 1 ^{re} classe, dégagé de l'indemnité de logement.
Agent de 2 ^e classe.....	3.069 47	1.477 898	4.547 368	Traitement d'un sous-commissaire de 2 ^e classe, dégagé de l'indemnité de logement.
Sous-agent.....	2.539 »	1.515 736	4.054 736	Traitement d'un aide-commissaire, dégagé de l'indemnité de logement.
de 1 ^{re} classe.....	2.000 »	1.500 »	3.500 »	Assimilation avec les commis du commissariat.
de 2 ^e classe.....	1.700 »	1.300 »	3.000 »	
de 3 ^e classe.....	1.400 »	1.100 »	2.500 »	

Vu pour être annexé au décret du 14 mars 1884.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,
Signé : A. PEYRON.

Approuvé :
Le Président de la République française,
Signé : JULES GREVY.